

Le 23 janvier 2018



Eric GUYOT
Secrétaire départemental
SE UNSA de la Nièvre
Tél : 03.86.61.57.64
Courriel : 58@se-unsa.org

À madame le Directeur Académique
des services de l'Éducation nationale de la Nièvre
DSDEN place Saint Exupéry
58 000 NEVERS

Objet : demande d'audience pour un dialogue social suite à la CAPD.

Madame le Directeur Académique,

Nous étions en CAPD hier. Hélas votre emploi du temps ne vous a pas permis d'être présente. Lors de cette instance officielle, nous avons pour habitude de solliciter le Directeur Académique sur des sujets locaux en lui présentant notre déclaration préalable. Ceci nous semble important pour un réel dialogue social.

Nous avons donc l'honneur de vous demander une audience pour échanger sur les sujets importants de notre département en vous remettant notre déclaration préalable prévue à la CAPD du 22 janvier 2018.

Veillez recevoir, madame le Directeur Académique, l'expression de nos respectueuses salutations.

Bien Respectueusement

Eric GUYOT,

Secrétaire départemental du SE UNSA de la Nièvre.



SE UNSA 15 rue Albert MORLON 58 000 NEVERS
Courriel : 58@se-unsa.org